

EDITO

Nouveau mandat, nouvelles têtes, même si nombre d'entre elles ne vous sont pas inconnues. Et c'est au nom de toute cette équipe que je souhaite adresser nos remerciements.

Merci à nos prédécesseurs d'abord, pour leur engagement à servir notre commune, pour la confiance qu'ils nous témoignent en nous passant le relais, pour la bienveillance avec laquelle ils nous ont accompagnés, formés, transmis ce qu'ils savaient. Alex, Michel, Jean-Christophe et Sandrine, il est temps de savourer chaque minute de votre temps libre retrouvé !

Merci aussi à celles et ceux qui ont fait l'effort de se déplacer jusqu'au bureau de vote. Après tout, pourquoi voter quand il n'y a qu'une seule liste, et qu'on ne peut même pas barrer de nom ?

Que ce soit par « devoir » ou pour nous témoigner votre soutien, chaque bulletin valide déposé dans l'urne dimanche 15 mars, c'était un peu de légitimité en plus, et pour une équipe largement renouvelée, ça compte. Au total, 46% des électeurs inscrits ont voté pour nous : ce n'est ni un plébiscite, ni un désaveu. C'est le signe que nous devons remonter nos manches et faire nos preuves.

Les dossiers qui nous attendent sont nombreux, malgré des moyens fort limités : le lotissement des Hautes-Mouilles qui démarre, celui de Nouillon qui reste à inventer, le bâtiment communal tant attendu, Bon Rencontre qui reprend doucement vie, et l'avenir du restaurant, dont on rêve qu'il puisse encore résonner de nos discussions animées... sans oublier la Basilique, la voirie, l'école, vos demandes d'urbanisme, l'intercommunalité, la solidarité, l'état civil, bref, le quotidien d'une petite commune...

Alors on va se mettre au travail, et pour ça, on compte sur vous. Car au-delà de nous 15, il y a vous toutes et tous, avec qui on a envie de penser l'avenir de notre commune. Parce que la démocratie ne s'arrête pas au jour du scrutin, n'hésitez pas à franchir la porte de la mairie, pour nous soumettre vos idées ou vos envies, pour continuer à faire de notre village un endroit où il fait bon vivre ensemble, et prendre soin de ce que nous avons en commun.

Et pour ça, on vous donne un premier rendez-vous, le 24 avril, pour un Bistr'Osier spécial début de mandat. Alors à très bientôt !

Isalia Petmezakis

RDV À NOTER



GRAND MARCHÉ
31 MARS

JARDIN DE BON RENCONTRE
NOTRE-DAME-DE-L'OSIER

À PARTIR DE 17H PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS
BUVETTE ET RESTAURATION

ATELIERS
"LANGUES
INVERSÉES"
DÉCOUVRE JOYEUSEMENT
LES LANGUES PARTIÉES
À TERO LOCK

19H30 CONCERT
DESERT STREET
ORIENTAL BEATS

Confiance par l'Osier participatif

●●● Attention, le grand marché d'avril aura exceptionnellement lieu le 31 mars !
Plus d'infos en page 4

A PARTIR DE 19H

L'omelette du
1^{ER} MAI

REPAS OFFERT



VENDREDI 1^{ER} MAI

●●● Voir détails page 4

Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier

Secrétariat de Mairie : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture : Lundi : 8h à 13h

Jeudi : 8h à 13h

Courriel: ndomairie@wanadoo.fr

Mardi : 8h à 13h Mercredi : 8h à 12h et 14h à 17h

Samedi : 10h30 à 12h (permanence des élus)

Site Internet : notredamedelosier.sud-gresivaudan.org

UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR LE VILLAGE

Les élections municipales se sont tenues le dimanche 15 mars, marquant le renouvellement du conseil municipal pour les six prochaines années.

Sur les 397 électeurs inscrits, 213 se sont rendus aux urnes, soit un taux de participation de 53,65 %. Parmi les bulletins déposés, 183 voix exprimées ont été comptabilisées en faveur de la liste «Liens d'Osier», la seule en lice pour ce scrutin.

La commune ayant dépassé le seuil des 500 habitants, l'équipe compte désormais 15 conseillers municipaux, dont 5 sortants.

Lors de la première réunion du conseil municipal, qui s'est tenue le 20 mars, les élus ont procédé à l'élection du maire et des adjoints. Les anciens 1^{er} et 3^{ème} adjoints, Isalia Petmezakis et Denis Vinson, deviennent respectivement maire et 1^{er} adjoint (Urbanisme et aménagement).

Trois nouveaux adjoints sont élus : Marie-Noëlle Ravier (2^{ème} adjointe, commission sociale, communication et patrimoine), Vincent Grigis (3^{ème} adjoint, voirie et réseaux et bâtiments communaux) et Maryse Janssen (4^{ème} adjointe, Finances et intercommunalité).



●●● La nouvelle équipe a élu la maire et les adjoints le 20 mars.

Rang de derrière, de gauche à droite : Grégory Cwicklinski, Sylvain Marra-Termoz, Maryse Janssen (adjointe), Claire Brichet-Billet, Hubert Gabriel, Vincent Grigis (adjoint), Sylvain Bergerand.

Rang de devant de gauche à droite : Nathalie Larcher, Céline Canaple, Isalia Petmezakis (maire), Marie-Noëlle Ravier (adjointe), Jérôme Robert, Denis Vinson (premier adjoint). Excusées : Mélanie Quineau, Chloé Martin.

DISCOURS D'INSTALLATION DU CONSEIL

« Ce soir, en passant le relais au nouveau conseil municipal, je ressens à la fois une émotion sincère et une joie tranquille. L'émotion de tourner une page, bien sûr. Et la joie d'avoir, au fil du mandat écoulé, préparé cette suite.

Car une commune ne se dirige jamais seul, et elle ne s'interrompt jamais : elle se transmet.

Transmettre, ce n'est pas abandonner. C'est faire confiance. C'est croire que ce qui a été semé continuera de pousser, autrement peut-être, mais toujours avec la même exigence : celle de l'intérêt général.



Car ici, plus qu'ailleurs peut-être, nous savons que rien ne vaut davantage que le collectif. Dans ce village pas tout à fait comme les autres, et nous y tenons, il y a un état d'esprit singulier. Une manière de faire où l'humain n'est pas un mot qu'on prononce dans les discours, mais une réalité que l'on croise chaque matin, au détour d'une rue, d'un marché, d'un simple bonjour.

Nous avons essayé, avec humilité, de garder cela au cœur de nos décisions. De ne jamais oublier que derrière chaque dossier, il y a des visages, des histoires, des attentes parfois silencieuses.

Alors, à vous qui prenez aujourd'hui la responsabilité de poursuivre ce chemin, je voudrais simplement dire ceci : prenez soin de cet esprit. Il ne se décrète pas, il se cultive. Il se nourrit d'écoute, de respect, et parfois aussi d'un peu de doute, ce doute salutaire qui empêche de croire qu'on a toujours raison. Et puis, n'oubliez jamais que l'essentiel est là, sous vos yeux : dans la vie quotidienne de celles et ceux qui font ce village.

Quant à moi, je quitte cette fonction avec reconnaissance. Reconnaissance pour la confiance accordée, pour les moments partagés, pour les débats, même vifs, qui font vivre la démocratie locale.

Et, je l'avoue, avec une certaine tendresse pour ce rôle qui fut le mien, mais sans nostalgie excessive : un maire qui s'accroche, c'est un peu comme une horloge arrêtée, il donne l'heure juste deux fois par jour, mais ce n'est pas très utile.

Alors je vous laisse les clés, au sens propre comme au figuré, avec sérénité et confiance. Vive notre village, prenez en soin, prenez soin de ceux qui travaillent pour lui et bon vent. »

Alex Brichet-Billet

Date du prochain conseil municipal : lundi 6 avril à 20h

UNE CHARTE PARTENARIALE POUR LA RÉSIDENCE SOCIALE

Conclue entre Pluralis, la commune, l'EHPAD et Tero Loko, la charte partenariale signée le 11 mars dernier organise la coopération autour du fonctionnement du projet de vie sociale de la résidence intergénérationnelle située dans l'ancien foyer communal, sur la Promenade de la Chapelle.

Cette charte pose des principes de coordination et de participation partagée pour mener à bien le projet social associé à cette résidence. L'une des particularités de ce projet est de réunir dans une même résidence différents publics, dans une logique d'habitat partagé visant le développement de solidarités intergénérationnelles, interculturelles, et tout simplement de voisinage.

Lors de cette visite, les partenaires, ainsi que les représentants du Département, ont pu découvrir les 7 futurs logements qui seront livrés dans quelques mois : 3 logements pour des personnes âgées, 2 logements sociaux de « droit commun », et 2 autres loués à Tero Loko en intermédiation locative.



●●● Visite du bâtiment lors de l'événement organisé pour la signature de la charte partenariale entre Pluralis, la commune, l'EHPAD et Tero Loko.

Lors de la visite, les partenaires ont pu découvrir les techniques spécifiques employées pour réhabiliter ce bâtiment traditionnel en pisé : isolation paille, planchers bois, enduits chaux... À noter : la commercialisation des nouveaux logements (5 T2 et 2 T3) démarre sous peu. Plus d'infos en mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat.

le 13 mars 2026

Bonjour à M. ou madame le maire et au conseil municipal

Les élèves de l'école ont fait des propositions de jeux à vous demander pour l'école. On a voté et on a élu le trampoline. On le mettrait dans la cour de l'école pour que tous les enfants l'utilisent.

On vous remercie.

Les élèves de cp et ce1 de Notre Dame de l'Osier.

IBIB ethon Manga
 amy Jonathan Mathiso
 gary Alison
 Jackson Davio Cataliya

●●● Suite à leur visite de la mairie, et à leur rencontre avec le maire Alex Brichet-Billet, les enfants de l'école se sont eux-mêmes exercés à la démocratie. Ils ont voté pour demander l'achat par la commune d'un trampoline. La nouvelle équipe va se pencher sur la possibilité de répondre à cette demande, sous réserve des contraintes budgétaires et de sécurité.

BISTR'OSIER SPÉCIAL NOUVEAU MANDAT



La démocratie locale ne se limite pas aux élections municipales ! Il est donc temps de reprendre nos bonnes habitudes, et de vous donner rdv pour un temps convivial, en chair et en os !

Pour ce premier Bistr'Osier du nouveau mandat, on tente un nouvel horaire : le vendredi soir. Le principe, lui, ne change pas : en l'absence d'un bistrot où se retrouver, c'est la maison commune qui se transforme en troquet. Apportez ce que vous avez envie de partager, à boire ou à grignoter, mais aussi vos plus belles idées pour notre village ! RDV le vendredi 24 avril à partir de 18h30 en mairie !



●●● Une petite frimousse plisse les yeux en attendant de me retrouver ! Je suis disponible en mairie, aux horaires d'ouverture au public.

EXCEPTIONNELLEMENT GRAND MARCHÉ À N. DAME DE L'OSIER

GRAND MARCHÉ 31 MARS

JARDIN DE BON RENCONTRE
NOTRE-DAME-DE-L'OSIER

À PARTIR DE
17H PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS
BUVETTE ET RESTAURATION

ATELIERS
"LANGUES
INVERSÉES"
DÉCOUVRE JOYEUSEMENT
LES LANGUES PARLÉES
À TERO LOKO

19H30 CONCERT
DESERT STREET
ORIENTAL BEATS




Le grand marché d'avril aura lieu exceptionnellement le mardi 31 mars

Et ce n'est pas tout : ce sera aussi l'occasion de fêter les 7 ans de Tero Loko

Au programme :

- Des productrices et producteurs locaux avec : légumes, pain, fromages, volailles, bières, confitures, jus, pesto...
 - De quoi boire et se restaurer sur place
 - Des ateliers de langues inversés : l'équipe de Tero Loko vous proposera de découvrir quelques mots en kurde, somalien, arabe, perse, polonais, roumain... et même d'apprendre à écrire vos prénoms dans ces langues !
 - Un super concert de Desert Street, groupe de musiques du monde, à partir de 19h30
- RDV au Jardin de Bon Rencontre à partir de 17h

A PARTIR DE 19H

L'omelette du
1^{ER} MAI

Comité des fêtes
L'Osier
Nôtre Dame de

REPAS OFFERT



VENDREDI 1^{ER} MAI

L'OMELETTE DU 1^{ER} MAI

L'omelette, un temps fort pour notre village

Comme chaque année, le 1^{er} mai sera placé sous le signe de la convivialité dans notre village.

RDV le jeudi 30 avril au soir pour la collecte des œufs et autres dons (boissons, ciboulette...) dans le village et le 1^{er} mai à partir de 19h à Bon Rencontre pour le repas "**réservé aux habitants de la commune**". N'hésitez pas à vous signaler à l'équipe du Comité si vous souhaitez/pouvez donner un coup de main pendant la soirée:

comitedesfetes.ndo@gmail.com

Voir les infos concernant l'organisation de la récolte des œufs.



ORGANISATION DE LA RÉCOLTE DES OEUFS

LE JEUDI 30 AVRIL

Les Points de Récolte A PARTIR DE 19H JEUDI 30 AVRIL
CENTRE DU VILLAGE ~19H00
ARRET DE BUS "ÉCOLE" ~ 19H30
CHÂLET DE JALYBOU~ 20H00
CARRF. BOIS DE BILLET~ 20H30
RTE DE BERGERANDIERE~ 21H00
CARRF. COMBE BOUGEY~ 21H30
"CHAPELLE" PROMENADE DE LA CHAPELLE~ 22H0

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE POUR LA RENTRÉE 2026

RENTRÉE DES CLASSES Septembre 2026

ÉCOLE de NOTRE DAME de l'OSIER INSCRIPTIONS à compter du 27 avril 2026

- Pour les enfants nés en 2023 qui entrent en Petite Section de maternelle,
- Pour les nouveaux élèves de Moyenne Section, Grande Section et CP

Prendre rdv auprès de la directrice en envoyant un mail à :

ce.0380808x@ac-grenoble.fr

Pièces à fournir à l'école le jour de l'inscription :

- carnet de santé de l'enfant
- livret de famille
- attestation de pré-inscription délivrée par la mairie du domicile
- certificat de radiation si enfant scolarisé précédemment.



NOTRE-DAME-DE-L'OSIER À L'HONNEUR !



Notre Dame de l'Osier est à l'honneur avec Lorànt Deutsch dans la série "Y'a pas Moyen !"

Pour son troisième arrêt sur notre territoire, Lorànt Deutsch a choisi de nous parler avec sa verve habituelle du miracle de l'Osier...

Connaissez-vous l'épisode « historique » qui a donné son nom au village ? Dans la vidéo dont vous trouverez le lien ci-dessous, découvrez l'histoire complètement surnaturelle de ce petit hameau devenu haut-lieu de pèlerinage !

Cette série offre un nouveau regard sur l'âme et l'hospitalité de notre territoire. Ici, on ralentit pour découvrir cette terre d'accueil, de refuge et de soin à travers les siècles.

<https://www.facebook.com/watch/?v=2183964885740753>

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2026**1) Approbation du compte financier unique de la commune**

Le compte financier unique (CFU) 2025 de la commune s'établit ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses 557 153,82 €

Recettes 504 288,72 €

Résultat de l'exercice -52 865,10 €

Résultat antérieur reporté 261 908,92 €

Résultat de clôture 209 043,82 €**Section d'investissement**

Dépenses 96 202,89 €

Recettes 110 156,33 €

Résultat de l'exercice 13 953,44 €

Résultat antérieur reporté 80 034,75 €

Résultat de clôture 93 988,19 €**Résultat global : 303 032,01 €**

Hors de la présence du maire, le conseil municipal approuve le compte financier unique 2025 du budget de la commune.

Le maire rappelle ensuite qu'il convient d'affecter le résultat de clôture de 209 043,82 € de la section de fonctionnement. Il propose de virer 150 000€ à la section d'investissement. Le conseil municipal est favorable à cette proposition d'affectation du résultat de fonctionnement.

2) Vote des taux d'imposition

Le maire rappelle qu'il y a lieu de fixer pour l'année 2026 les taux des différentes taxes (foncière sur le bâti – foncière sur le non bâti – taxe d'habitation). Il propose de ne pas augmenter les taux en cette année d'élection.

Au vu des résultats déficitaires de la section de fonctionnement pour l'année 2025 et des baisses successives de dotations à tous les échelons, le conseil débat de l'opportunité d'une augmentation modérée des taux d'imposition.

Après délibération, par 4 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention, le Conseil Municipal décide d'une augmentation limitée de 2 % des taux d'imposition pour l'année 2026. Les taux sont donc fixés à :

- taxe foncière sur le bâti : 36,39 %
- taxe foncière sur le non-bâti : 56.98 %
- taxe d'habitation : 13.84 %

3) Vote du budget primitif 2026 de la commune**Section de fonctionnement****Dépenses et Recettes de 598 800 €**

Les postes de dépenses s'établissent ainsi :

- charges à caractère générales : 167 500€
- charges de personnel : 135 200 €
- Atténuation de produits : 12 200 €
- Autres charges de gestion : 112 500 €
- charges financières : 17 739 €
- Charges exceptionnelles : 2 000 €
- Dotation semi budgétaire : 1 661 €
- virement à l'investissement : 150 000 €

Les principales recettes :

- Atténuation de charges : 1 500 €
- dotations et participations : 155 286 €
- Produits des services : 6 500 €
- Impôts et taxes : 202 500 €
- autres produits : 23 970 €
- Résultat reporté 2025 : 209 044 €

Section d'investissement

Dépenses et Recettes de 405 036 €

Les principales dépenses d'investissement concernent :

- atelier communal : 238 000 €
- travaux sur voiries : 16 940 €
- Divers travaux École : 9 000 €
- divers travaux Bon Rencontre : 17 500 €
- Géomètre : 8000 €
- Réseaux secs : 5 000 €
- Travaux basilique : 35 958€
- Notaire : 8 000€
- le remboursement du capital : 59 850 €

Les principales recettes :

- excédent d'investissement reporté : 93 988 €
- virement de la section de fonctionnement : 150 000 €
- Fondation du patrimoine : 29 600 €
- Vente lots Haute-Mouille : 100 000 €
- subventions : 17 112 €
- remboursement du fonds de compensation de la TVA : 5 208 €
- recette taxe d'aménagement : 4 000 €

Le conseil approuve à l'unanimité les budgets primitifs 2026 de la commune.

4) Vote du budget du lotissement

Approbation du budget primitif 2026 pour le lotissement communal sur le secteur des « Hautes Mouilles » d'un montant de 429 604 € en dépenses/recettes pour le fonctionnement et de 411 304 € en dépenses/recettes pour l'investissement.

5) Subventions associations

Le maire propose au conseil municipal d'attribuer pour l'année 2026 les subventions suivantes aux associations :

- ACCA 250 €
- AFIPAEIM 150 €
- Espace Nature Isère 200 €
- Coopérative scolaire 400 €
- Comité des fêtes 1 100 €
- Contribution grand marché 400 €

Le conseil accepte l'attribution de ces subventions aux associations.

6) Demande DETR

Le maire présente les devis pour la construction d'un bâtiment de 200m² pour les services techniques de la commune, ainsi que le plan de financement prévu, dont une demande de dotation aux équipements pour les territoires ruraux.

Le conseil approuve les devis et le plan de financement proposé.

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026**1). INSTALLATION DU CONSEIL**

Monsieur le Maire ouvre la séance et déclare les personnes élues lors du scrutin du 15 mars 2026 installées dans leurs fonctions de conseillères et conseillers municipaux.

2). ÉLECTION DU MAIRE

La doyenne invite le conseil municipal à procéder à l'élection d'un maire conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales. Elle recense les candidatures. Mme Isalia PETMEZAKIS est candidate.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Votants : 14
Blanc : 1
Exprimés : 13

Isalia PETMEZAKIS est élue Maire avec 13 voix au premier tour du scrutin.

3). DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Madame la Maire rappelle que la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal, sans que le nombre d'adjoints puisse excéder quatre pour 15 élus au conseil municipal.

Le conseil délibère et fixe à 4 le nombre d'adjoints.

4). ÉLECTION DES ADJOINTS

Une seule liste est recensée, comportant les noms suivants, dans l'ordre :

1. Denis VINSON
2. Marie-Noëlle RAVIER
3. Vincent GRIGIS
4. Maryse JANSSEN

Puis il est procédé à l'élection des adjoints au scrutin secret de liste à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Votants:14
Blanc : 0
Exprimés : 14

La liste conduite par Denis VINSON est élue avec 14 voix au premier tour du scrutin.

5). INDEMNITÉS DES ÉLUS

En vertu de l'article L. 2123-17 du code général des collectivités territoriales (CGCT), « les fonctions de maire, d'adjoint et de conseiller municipal sont gratuites », mais elles donnent lieu au versement d'indemnités de fonction, destinées en partie à compenser les frais que les élus engagent au service de leurs concitoyens.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et avec effet au 20 mars 2026 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif de la Maire et des Adjointes au taux en vigueur lors de la mandature précédente, soit :

- au taux de 25.5 % pour la Maire au lieu de 44.3% de plein droit, à sa demande
- au taux de 9.9 % pour les Adjointes au lieu de 11.77% maximum

de l'indice terminal de l'échelle de la rémunération de la fonction publique.

6). DÉLÉGATION DES POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL À LA MAIRE

Après avoir entendu la Maire, dans un souci de faciliter et d'accélérer la gestion des affaires de la commune, le conseil municipal décide de lui confier pour la durée de sa mandature l'ensemble des attributions prévues à l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, dans les limites fixées par le conseil municipal.

7). DÉLÉGATION DE SIGNATURE AUX ADJOINTS

La maire informe le conseil qu'elle a pris les arrêtés de délégation suivants, dans un premier temps :

- État civil : Denis Vinson, 1^{er} adjoint ; Maryse Janssen, 4^{ème} adjointe
- Urbanisme : Denis Vinson, 1^{er} adjoint
- Finance : Maryse Janssen, 4^{ème} adjointe.

Un arrêté de suppléance est également pris au nom de Denis Vinson pour lui donner la capacité à représenter la Maire en cas d'absence ou d'incapacité de sa part.

8). REMISE ET LECTURE DES DISPOSITIONS RELATIVES AU STATUT DE L'ÉLU LOCAL

La maire donne lecture de la charte de l'élu local et en remet une copie à chaque conseiller municipal.



Offre emploi : La commune de Notre Dame de L'Osier recherche un agent pour 3 heures par semaine de ménage réparties sur le lundi matin (1H30) et en milieu de semaine (1h30).
Renseignements : Mme le maire Isalia PETMEZAKIS au 04 76 36 61 77 (mairie)

SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

Mercredi 01 avril 2026

2 séances : 10h et 14h

histoires en chaussettes
3-6 ans

GRATUIT SUR INSCRIPTION



Mettez vos plus belles chaussettes et venez écouter des histoires choisies par vos bibliothécaires. Au menu des lectures à croquer pour le 3-6 ans.

Médiathèque Intercommunale VINAY

04 76 36 90 81
mediatheque.vinay@smvic.fr
www.passtheque.smvic.fr

Balade Artistique & Gourmande

VINAY

Dimanche 26 Avril 2026

4 Départs de la salle des fêtes
9h - 9h30 - 10h - 10h30

Circuit découverte du parc du château

Chant
Clown
Sculpture
Théâtre

Assiette de pâtes BIO accompagnées de produits locaux (pain, fromage, fruit) servie à l'arrivée

ADULTE : 15€
12 - 18 ans : 10€
6-12 ans : 5€
ENFANT - 6 ans: gratuit

Inscription conseillée sur <https://lezartsenfete-vinay.fr/>
Renseignements au 0679835253

Organisée par Lez'Arts en Fête

vinay isère SUPER U C&C

SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

RÉDUISEZ LE VOLUME DE VOTRE POUBELLE

FORMATION COMPOSTAGE

Vendredi 27 mars | 16h-17h
Vendredi 17 avril | 16h-17h
Samedi 25 avril | 10h-11h

Déchèterie intercommunale Saint-Sauveur

Installez un composteur dans votre jardin et formez-vous pour bien débiter

GRATUIT

Repartez avec votre composteur à prix attractif
Bac en bois 400L - 16€ ou 600L - 25€

Inscription obligatoire
04 76 38 66 03
contact.dechets@smvic.fr
www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

Le service Gestion et Valorisation des Déchets vous propose un programme varié, vers moins de déchets et de produits nocifs, plus de recyclage et de réemploi

ANIMATIONS ET VISITES GRATUITES
Inscription obligatoire : 04 76 38 66 03
contact.dechets@smvic.fr

SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

RÉDUISEZ LE VOLUME DE VOTRE POUBELLE

FORMATION LOMBRICOMPOSTAGE

Jeu 19 mars | 16h-17h
Ven 3 avril | 16h-17h
Mar 30 juin | 16h-17h

Déchèterie intercommunale Saint-Sauveur

Compostez facilement avec peu d'espace grâce au lombricompostage

GRATUIT

Repartez avec votre lombricomposteur à prix attractif avec un sachet de vers - 50 €

Inscription obligatoire
04 76 38 66 03
contact.dechets@smvic.fr
www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

La santé mentale Grande cause nationale 2026 – La maison intercommunale des familles dans le cadre de son programme "En route vers la santé" vous informe

SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

La Maison Intercommunale des Familles

En route vers la santé

DE MARS A AOÛT 2026

Gratuit
Confidentiel
Pour tous



La Maison Intercommunale des Familles de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté propose un service mobile de prévention santé et d'écoute.

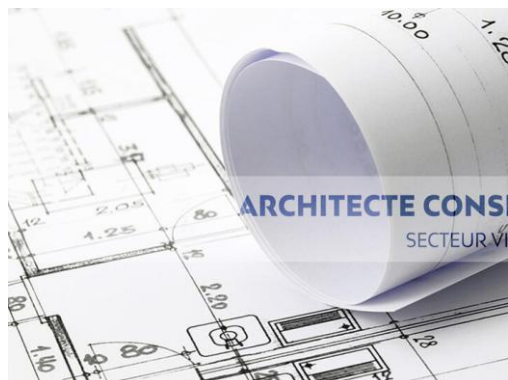
! Soutien psychologique possible pour les 11- 30 ans*

- Avec ou sans rendez-vous lors d'une permanence dans l'une des communes de votre choix.
- Ou sur rendez-vous au **07 64 56 23 58** l'équipe peut se déplacer à d'autres moments.

“ J'ai besoin de parler de ce que je traverse, de ce que je vis ”

*Je suis mineur, je peux venir seul ou accompagné

PERMANENCES DE L'ARCHITECTE CONSEIL



Vous avez un projet de construction, de rénovation d'un logement, d'aménagement intérieur ou extérieur... ? Avant de vous engager, profitez des conseils gratuits d'un professionnel. Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté vous accompagne.

Permanence : Architecte conseil, secteur Vinay

Lundi 20 avril 2026 de 14h à 17h.

Permanence gratuite, sur rendez-vous au 04 76 38 45 48

<https://saintmarcellin-vercors-isere.fr>

Premier rendez-vous, à partir de 14h.

Gratuit. Réservé aux particuliers habitant le territoire.

ACTIVITÉ CHASSE AUX ŒUFS À L'OLYMPIDE

L'Olympide, centre aquatique 1415 route de Saint-Marcellin 38160 Chatte vous informe :



L'Olympide lance sa première chasse aux œufs !

Pour débiter les vacances de printemps, le centre aquatique intercommunal organise une chasse aux œufs particulière, samedi 4 avril de 14h à 17h.

Au programme :

- des parcours ludiques
- des recherches d'œufs subaquatiques

Tous les tarifs et les infos sont à retrouver sur le site internet de l'Olympide :

<https://saintmarcellin-vercors-isere.fr/lolympide-centre-aquatique.html>



LA RÉGION VOUS TRANSPORTE !

Le site carsisere.auvergnerrhonealpes.fr fermera définitivement le 07 avril et à compter du 04 avril les nouvelles infos trafic ne seront plus publiées.

Alors dès le 30 mars rendez-vous sur **laregionvustransporte.fr**

Vous y retrouverez toutes les informations relatives au réseau (horaires, itinéraires, boutique en ligne, actualités ...), tous modes confondus.

Vous pourrez vous y connecter à partir de votre compte Oura.



LE CHALET DE JALYBOU

Fabrice et Sandrine RIVERO

06 29 21 50 99

380 Route de Combe Bougey

lechaletdejalybou@orange.fr

38470 Notre Dame de l'Osier

Chers clients,

Nous serons ouverts le vendredi 3 avril
et vendredi 24 avril
de 18 à 21h

N'hésitez pas à passer votre commande **par sms** au **06 29 21 50 99** dès que possible nous vous répondrons pour valider la commande.

Au plaisir de vous voir au chalet ! Merci de votre fidélité !

Sandrine et Fabrice

PIZZAS BASE SAUCE TOMATE

Basic : emmental, mozzarella, origan	10,00 €
4 Fromages : chèvre, roquefort, emmental, mozzarella	12,20 €
Royale: jambon, champignons, emmental, mozzarella	11,50 €
Burger : bœuf haché, cheddar, sauce burger, emmental, mozzarella	12,20 €
Grecque : aubergines marinées, brebis, origan, emmental, mozzarella	12,20 €
Papa : champignons, jambon, chèvre, emmental, mozzarella	12,00 €
Chorizo : chorizo, emmental, mozzarella	11,00 €

PIZZAS BASE CREME

Indienne : poulet, curry, champignons, emmental, mozzarella	12,10 €
Osiérine : ravioles, St Marcellin, noix, emmental, mozzarella	12,20 €
Cow-boy : poulet, bœuf haché, sauce barbecue, emmental, mozzarella	12,20 €
Alex : bacon, jambon cru, jambon blanc, raclette, emmental, mozzarella	12,20 €
Marinière : moules, oignons au vin blanc, persillade, emmental, mozzarella	12,20 €

SUCREES

Matou : chocolat noir, framboises, vergeoise	Petit modèle 8,60 €
	Grand modèle 11,60 €

SOU DES ÉCOLES

APPEL À BÉNÉVOLES

Avec de l'avance, nous vous annonçons avec beaucoup de plaisir la deuxième édition de notre **RunBow Color samedi 30 mai** prochain!

Cet événement très prometteur ne pourra avoir lieu qu'avec un coup de pouce exceptionnel de bénévoles supplémentaires. Faites-nous donc savoir si vous (ou d'autres membres de la famille, amis, etc.) auriez 1h / 1h30 à consacrer au soutien de ce projet comme bénévole sur cette journée (15h-21h).

Pour vous faire connaître : répondez à ce message, écrivez un mail à soudesecolescvo@gmail.com ou parlez-en à un parent bénévole !



●●● La RunBow Color est une course festive de 3, 5 ou 7km (plus un parcours enfant)

DES VACANCES CONVIVIALES ET ACTIVES AU SAJ ARIA 38



●●● Les participants découvrent des activités physiques originales

« Pendant la plupart des périodes de vacances scolaires, les usagers du SAJ ARIA 38, [foyer de vie pour adultes handicapés] basé sur Saint Marcellin, ont la chance de participer à des séances d'activités physiques adaptées dans la salle de motricité de l'école, mise généreusement à disposition par la mairie.

L'équipe du comité départemental de l'UFOLEP 38 souhaite adresser un remerciement tout particulier à la municipalité, qui soutient ainsi notre association et encourage activement les activités physiques adaptées pour des personnes à besoins spécifiques. Ce geste contribue grandement à la réussite et au bien-être de nos participants.

Au cours de ces journées, nos participants découvrent une variété d'activités physiques peu communes ou originales, allant du bumball au tchoukball, du kin-ball au golf, et bien d'autres. Ces moments sont autant d'occasions de bouger, de s'amuser et de renforcer la cohésion au sein du groupe.

Nous partageons également un pique-nique tiré du sac et, si la météo le permet, nous profitons de ces journées pour découvrir la commune en nous baladant dans ses charmantes rues. Ces instants mêlent détente, exploration et convivialité, toujours ponctués de rires et de bonne humeur ».

L'équipe de l'UFOLEP 38



DU 31 MARS AU 1^{ER} MAI 2026

Notre-Dame de l'Osier – Pays de Vinay

- 31/03** Exceptionnellement Grand Marché à N. DAME DE L'OSIER
- 01/04** Médiathèque - Histoires en chaussettes – à partir de 3 ans 04 76 36 90 81 – page 10
- 04/04** Chasse aux œufs à l'Olympide voir page 11
- 05/04** Visite guidée gourmande au Grand Séchoir à 15h30
Exposition permanente suivie d'une dégustation de 4 délices aux noix
Plein tarif 8,50 € / réduit 7,50 € / moins de 10 ans 3,50 €
- 8/04** Atelier mercredi des enfants "toupie en noyer« au Grand séchoir
A partir de 9 ans Le Grand Séchoir - Tél : 04 76 36 36 10 sur inscription
Tarif unique : 5 € - durée de l'atelier 2h30
- 10 /04** Rencontre du club de l'amitié à N.D. de L'Osier - après-midi jeux à 14h00 mairie
- 11/04** Atelier gratuit zéro déchet « déchetterie Saint-Sauveur»- 10h00 à 12h00
Inscription préalable 04 76 38 66 03 voir affiche page 10
- 11/04** Atelier d'Annie à Notre Dame de l'Osier : atelier couture, à 14h30 à la mairie.
- 15/04** Atelier mercredi des enfants "les recettes de mamie« de 14h30 à 17h au Grand Séchoir
Sariah Donzel-Gargand, «Un Brin de Sariette », propose aux enfants de réaliser trois recettes de gâteaux des années 60/70.
A partir de 6 ans -Tarif unique : 5 € - réservation obligatoire 04 76 36 36 10
- 15/04** Visite du centre de tri Athanor La Tronche – AR en mini-bus gratuit
12H45 à 17H0 renseignements +inscription obligatoire 04 76 38 66 03 voir affiche page 10
- 24/04** Rencontre du club de l'amitié à N.D. de L'Osier - après-midi jeux à 14h00 mairie
- 24/04** Ecole de musique de Vinay Concert à 18h30 accueil du VOF : véritable orchestre de flûtes de Grenoble, avec une 1ère partie consacrée aux élèves de l'école de musique
- 24/04** Bistr'osier à partir de 18h30 à la mairie
- 25/04** Atelier d'Annie à Notre Dame de l'Osier : atelier couture, à 14h30 à la mairie.
- 26/04** Balade artistique et gourmande - Inscription conseillée tél 06 79 83 52 53 - Adulte = 15€
12-18 ans 10€/ 6-12 ans = 5€/ Enfant moins de 6 ans gratuit.
- 27/04** Début des inscriptions rentrée scolaire 2026 - école NOTRE DAME DE L'OSIER
- 30/04** Récolte des œufs pour la traditionnelle omelette du 1er Mai : suivie du verre de l'amitié page 4
- 1er/05** Traditionnelle omelette du 1er mai à Notre Dame de l'Osier : infos et affiche en page 4



Brèves

Prochain L'Osier Flash : La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 23 04 26** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse ndomairie@wanadoo.fr est bienvenue.